

E-Learning ALUR : PACK04 Carte du professionnel immobilier (TRANSACTION - 42H)

DURÉE

6,00000 jours (soit 42 heures)

PRIX

1 270 € par participant

Soit 1 524 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Que vous soyez mandataire, agent commercial, négociateur ou agent immobilier, vous êtes concerné par une obligation de formation continue (décret 2016-173 du 18 février 2016).

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...

- Professions juridiques : notaires, ...

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

- Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Les objectifs de la formation Transaction immobilière 42H :

- Comprendre les principes essentiels du viager
- Appréhender les points clefs de déontologie des professionnels de l'immobilier
- Déterminer les dispositions de la Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme
- Connaître les principes essentiels des baux d'habitation
- Distinguer les surfaces en immobilier
- Identifier les normes de décence d'un logement
- Identifier les risques de contentieux portant sur la qualité du bien vendu
- Connaître les principes généraux de la réglementation des copropriétés
- Déterminer les responsabilités des professionnels de l'immobilier
- Assurer la validité juridique de la vente
- Repérer les points à vérifier avant la prise d'un mandat
- Discerner les principales pathologies immobilières
- Identifier les obligations et règles de publicité concernant les annonces immobilières
- Connaître les principaux régimes matrimoniaux
- Connaître les principes essentiels du Dossier de Diagnostics techniques (DDT)
- Assimiler les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriétés
- Appréhender les principes essentiels de la VEFA
- Identifier les principes essentiels du mandat de vente
- Identifier les principes essentiels du Diagnostic Technique Global
- Identifier les obligations d'entretien courant et les réparations locatives
- Comprendre les règles de livraison d'une VEFA



- Identifier les points essentiels du bail commercial
- Assimiler les principes essentiels de l'état des lieux
- Connaître les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- Connaître les principes de l'avis de valeur en immobilier
- Comprendre les points essentiels de la garantie des vices cachés
- Saisir les points essentiels de la fiscalité immobilière
- Appréhender les principes essentiels du financement immobilier
- Identifier les principes de la Société Civile Immobilière
- Connaître les principes de la responsabilité pénale, civile & administrative
- Distinguer les autorisations d'urbanisme
- Identifier les principes essentiels du diagnostic électricité
- Connaître les principes essentiels du diagnostic gaz
- Assimiler les principes essentiels du Diagnostic de Performance énergétique
- Identifier les principes essentiels du diagnostic plomb (CREP)
- Connaître les principes essentiels du diagnostic amiante
- Distinguer et identifier les principales parasitologies du bois
- Identifier le fonctionnement de la garantie dommages ouvrage
- Appréhender la Réglementation Générale sur la Protection des Données
- Connaître la rémunération des professionnels en Immobilier
- Identifier les règles de démarchage commercial et de rétractation



PROGRAMME

Programme de la formation Transaction immobilière 42H :

Les principes essentiels du viager (1 heure)

Les points clefs de déontologie des professionnels de l'immobilier (2 heures)

Les dispositions de la Lutte contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (1 heure)



Les principes essentiels des baux d'habitation (1 heure)
Les surfaces en immobilier (40 minutes)
Les normes de décence d'un logement (45 minutes)
Les risques de contentieux portant sur la qualité du bien vendu (30 minutes)
Les principes généraux de la réglementation des copropriétés (45 minutes)
Les responsabilités des professionnels de l'immobilier (45 minutes)
La validité juridique de la vente (45 minutes)
Les points à vérifier avant la prise d'un mandat (30 minutes)
Les principales pathologies immobilières (1 heure)
Les obligations et règles de publicité concernant les annonces immobilières (1 heure)
Les principaux régimes matrimoniaux (1 heure 30)
Les principes essentiels du Dossier de Diagnostics techniques (DDT) (1 heure 30)
Les nouveautés de la loi ELAN en matière de copropriétés (1 heure 30)
Les principes essentiels de la VEFA (1 heure 30)
Les points essentiels des mandats de vente (1 heure)
Les principes essentiels du Diagnostic Technique Global (30 minutes)
Les obligations d'entretien courant et les réparations locatives (1 heure)
Les règles de livraison d'une VEFA (1 heure)
Les points essentiels du bail commercial (1 heure)
Les principes essentiels de l'état des lieux (1 heure)
Les points essentiels de la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures)
L'avis de valeur en immobilier (40 minutes)
Les points essentiels de la garantie des vices cachés (1 heure)
Les points essentiels de la fiscalité immobilière (1 heure)
Les principes essentiels du financement immobilier (1 heure)
Les principes de la Société Civile Immobilière (1 heure)
Les principes de la responsabilité pénale, civile & administrative (1 heure)
Les autorisations d'urbanisme (30 minutes)
Les principes essentiels du diagnostic électricité (1 heure 30)
Les principes essentiels du diagnostic gaz (1 heure)
Les principes essentiels du Diagnostic de Performance énergétique (1 heure)
Les principes essentiels du diagnostic plomb (CREP) (1 heure 30)



Les principes essentiels du diagnostic amiante (1 heure 30)
Les principales parasitologies du bois (1 heure 30)
Le fonctionnement de la garantie dommages ouvrage (45 minutes)
La Réglementation Générale sur la Protection des Données (1 heure)
La rémunération des professionnels en Immobilier (15 minutes)
Identifier les règles de démarchage commercial et de rétractation (15 minutes)

**VALIDATION**

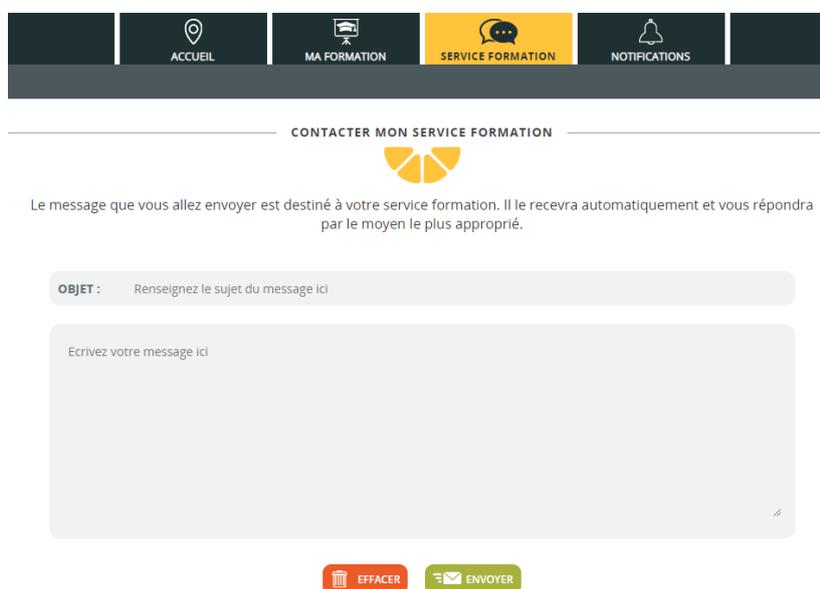
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.